



THE CONCERNED JAPANESE CITIZENS FOR THE
RIGHTS OF THE CHILD TO ERADICATE CHILD
GUIDANCE CENTRE SUFFERINGS

jcrec@hit-u.ac

UN Committee on the Rights of the Child 79th Pre-session speech

Geneva, Switzerland, February 2018

Dear distinguished members of the United Nations Committee on the Rights of the Child,

I am Fujio Mizuoka, the representative of the Concerned Japanese Citizens for the Rights of the Child to Eradicate Child Guidance Centre Sufferings (JCREC). I greatly appreciate your invitation to this important session.

Today, I am here on behalf of all the children and families who have fallen victim to the power of the Child Guidance Centre, under the jurisdiction of the Ministry of Health, Labour and Welfare, Japanese government.

Japan violates the Convention on the Rights of the Child in many respects. The child is detained under very vague criteria WITHOUT a judicial review. Japan does this covertly to the global community, with citizens calling it 'abduction', comparing it to what North Korea did to Japanese citizens. The children are subjected to violence and are given psychiatric drugs at its detention quarter. Here, I have brought fresh evidence.

Distinguished members, in Japan, many children are detained in alternative care facilities for the LONGEST period possible, and they cannot meet their

parents for years. Kumamoto City Child Guidance Centre staff told a mother that they have NO intention of respecting the views of the child, and if the child says that he or she wants to return to the original family, they would not allow him or her to see their parents.

Why is this? The Child Guidance Centre has an annual budgetary target of total child-days in detainment to fulfil. Their vested interests are more important than the rights of the child. This clearly breaches the United Nations Guideline, prohibiting alternative care from being provided for economic goals.

Japan ignored your past recommendations in 2010, for example, Paragraph 63 for 'independent investigation of the child guidance system'. Instead, Japan merely deceives the international community with such window-dressing as including the Convention only in name in the Child Welfare Act, but not amending any of the articles in the body. Families and concerned citizens have challenged the Government to rectify this injustice and human rights infringement. Some brought their cases to law courts, yet mostly in vain.

Distinguished members, it is now YOUR turn to challenge the Japanese government to make them respect human rights. In NO WAY should you recommend for more staff or for the enlargement of the detention quarters of the Child Guidance Centre. The Japanese government should admit their serious faults and accept a body of international experts to restructure fundamentally its child guidance and alternative care system.

Thank you for listening.



THE CONCERNED JAPANESE CITIZENS FOR THE RIGHTS OF THE CHILD TO ERADICATE CHILD GUIDANCE CENTRE SUFFERINGS

jcrc@hit-u.ac

UNCRC Le 79-ième pré-session discours

Les Les citoyens japonais inquiets pour les droits de l'enfant pour éradiquer les souffrances des enfants dans les centres de guidance infantile (JCRC)

Genève, Suisse, février 2018

Chers Mesdames et Messieurs les membres du Comité des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies,

Je suis Fujio Mizuoka, la représentante de l'organisation « Les citoyens japonais inquiets pour les droits de l'enfant pour éradiquer les souffrances des enfants dans les centres de guidance infantile (JCRC) ». J'apprécie vivement votre invitation à cette session importante.

Je suis ici aujourd'hui au nom de tous les enfants et familles qui ont été les victimes du pouvoir de centres de guidance infantile, sous la juridiction du Ministère de la Santé, Travail et Bien-être, du gouvernement japonais.

Le Japon viole la Convention relative aux droits de l'enfant à bien des égards. L'enfant est placé en détention selon des critères trop vagues SANS contrôle judiciaire. Le Japon le fait dans la clandestinité, sans l'accord de la communauté mondiale, ainsi les citoyens l'appellent « enlèvement », doublant ce que la Corée du Nord a fait aux citoyens japonais. Les enfants subissent de violence et reçoivent des médicaments psychiatriques dans leur place de détention. J'ai apporté ici de nouvelles preuves.

Mesdames et Messieurs les membres, au Japon, de nombreux enfants sont détenus dans des centres de protection alternative pour la période la PLUS LONGUE possible, et l'enfant ne peut pas rencontrer ses parents pendant des années. Le

personnel du centres de guidance infantile de Kumamoto a dit à une mère qu'elle n'avait AUCUNE intention de respecter les opinions de l'enfant et que si l'enfant disait qu'il voulait retourner dans la famille d'origine, ils ne lui permettraient pas de voir les parents.

Pourquoi cela ? Le Centre d'orientation a un objectif budgétaire annuel de total des enfants-jours en détention à remplir. Leurs intérêts directs sont plus importants que les droits de l'enfant. Il enfreint clairement la ligne directrice des Nations Unies, interdisant la prise en charge alternative seulement avec un but économique.

Le Japon a ignoré vos recommandations passées en 2010, par ex. Paragraphe 63 pour "enquêter sur le système de guidance infantile et ses méthodes de travail". Au lieu de cela, le Japon ne fait que tromper la communauté internationale en mentionnant officiellement la Convention dans la loi sur la protection de l'enfance, mais sans modifier aucun des articles du corps. Les familles et les citoyens concernés ont mis au défi le gouvernement de remédier à cette injustice et à cette violation des droits de l'homme. Certains ont porté leurs affaires devant les tribunaux, mais en vain.

Mesdames et Messieurs les membres, c'est à VOTRE tour de défier le gouvernement japonais pour l'obliger de respecter les droits de l'homme. En AUCUN CAS, vous devriez recommander plus de personnel ou l'agrandissement des quartiers de détention du centres de guidance infantile. Le gouvernement japonais devrait admettre ses graves défauts et accepter plutôt un corps d'experts internationaux pour restructurer fondamentalement son système d'orientation et de protection de l'enfant.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.